

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CCAS DE ROQUEFORT
DEPARTEMENT DE LOT ET GARONNE****Séance du 12.03.2021 à 10h00**

Le Conseil d'administration du CCAS de ROQUEFORT dûment convoqué le 5 mars 2021, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Alain ZANARDO, Président du CCAS.

Nombre de membres en exercice : 7

Nombre de membres présents : 6

Nombre de membres représentés : 0

Nombre de suffrages exprimés : 6

Présents : Mesdames : Bruni Mylène, Deturck Nathalie et Michaux Muriel
et Messieurs : Pages Joseph, Garcia Sébastien, Zanardo Alain

Absents : Monsieur Claude JOSEPH

Secrétaire de séance : Mme Deturck Nathalie

Monsieur le maire fait l'appel des membres présents, le quorum est atteint, la séance est ouverte à 10H00. Madame Deturck Nathalie est désignée secrétaire de séance.

Monsieur le maire présente l'ordre du jour et soumet à l'approbation le procès-verbal du précédent conseil d'administration. Il n'y a pas d'observation ; le procès-verbal du conseil d'administration du 8 janvier 2021 est approuvé à l'unanimité, celui-ci est soumis à la signature des membres présents.

4. 12.03.2021 – VOTE DU REGLEMENT INTERIEUR

Rapporteur : Madame Muriel Michaux

Vu l'article L123-4 à L 123-9 et suivant le code de l'Action sociale et des Familles (CASF), il est proposé de passer au vote du règlement intérieur du CCAS.

Après avoir délibéré, le conseil d'Administration du CCAS de Roquefort, à l'unanimité, approuve le règlement intérieur.

Pour extrait conforme au registre des délibérations
du conseil d'administration

Fait à Roquefort le

Certifié exécutoire compte tenu de la
transmission en préfecture le

Roquefort, le 12 mars 2021

Le maire, président du CCAS

Alain ZANARDO

